COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

Des orientations budgétaires très consensuelles

Retardée dans son début par les intempéries, la première séance plénière « ordinaire » de la nouvelle collectivité européenne d'Alsace s'est tenue ce vendredi matin à Colmar. Principal temps fort : un débat d'orientation budgétaire somme toute assez consensuel.

Intempéries et crise sanitaire obligent, de nombreux conseillers d'Alsace ont pris part à ce débat d'orientations budgétaires par écrans interposés. Photo DNA/Franck BUCHY

10 h 20, ce vendredi, dans l'hémicycle de ce qui a été naguère l'hôtel du département du Haut-Rhin, à Colmar – comment convient-il de désigner ce bâtiment, désormais ? Deux petites semaines après l'installation officielle de la collectivité européenne d'Alsace (CEA), son président Frédéric Bierry en ouvre la toute première séance plénière ordinaire avec 50 minutes de retard sur l'horaire prévu.

Des « fondations solides » au service d'« une vision pluriannuelle »

« Ordinaire », il faut tout de même le dire vite… Retardés par la neige qui sévit au dehors, les conseillers d'Alsace terminent d'arriver au compte-gouttes. Nombre d'entre eux sont excusés, et pas seulement en raison des intempéries : plusieurs sont sagement demeurés confinés, car « cas contact » au Covid-19. Mais l'essentiel est sauf, le quorum est atteint. Quant à l'ordre du jour, il tient presque entièrement en deux mots : orientations budgétaires.

Les grandes lignes en sont déjà connues, elles ont été brossées dès la veille devant la presse régionale, par Frédéric Bierry et sa vice-présidente déléguée aux finances, Lara Million (*L'Alsace* d'hier) : stabilité fiscale reconduite, programme d'investissements opérationnels record (300 millions d'euros pour le seul exercice 2021), pression maintenue sur les coûts de fonctionnement – l'exécutif de la CEA se targue d'avoir déjà trouvé matière à 1 million d'euros d'économie… Voilà pour les « fondations solides », mises au service d'« une vision pluriannuelle ».

Des critiques à fleuret moucheté

Mathieu Cahn, élu du canton de Strasbourg-1, est le premier à solliciter la parole pour le compte du groupe socialiste. « Nos marges de manœuvre actuelles sont certes satisfaisantes, mais nous sommes un peu moins optimistes que vous à propos des conséquences que la crise sanitaire risque d'avoir en la matière… Et je prends par ailleurs les paris : la compensation financière de l'État – qui reste à venir –, pour le transfert des routes, ne sera pas à la hauteur du coût réel. Ce sera donc une nouvelle charge de plus… »

Bref : mesuré dans ses critiques – et globalement en accord avec les principaux objectifs affichés –, Mathieu Cahn prend surtout date, dans l'attente du plan de relance que l'exécutif de la CEA termine de peaufiner. « Je vous invite tout de même à rester prudent au sujet des économies que le rapprochement de nos deux conseils départementaux a permises », poursuit-il cependant, la somme de 1 million d'euros – déjà évoquée plus tôt – lui semblant bien trop modeste au regard du budget de fonctionnement global de la CEA – un peu plus de 1,5 milliard d'euros. Erreur d'analyse, réplique en substance Lara Million : « Nous ne faisons aucune économie sur les dépenses de solidarité, pas plus que sur les ressources humaines. Ce million d'économie a uniquement été obtenu sur les 36 millions des seules dépenses de structures ! »

Suite des échanges – de la joute ? –, le mois prochain, avec l'adoption du tout premier budget primitif de la CEA.

Emmanuel DELAHAYE

Stocamine : les élus refusent « un héritage empoisonné »

Si Frédéric Bierry « ne s'est pas senti très bien au fond du trou », ce n'est pas seulement parce que sa claustrophobie l'a saisi le 5 janvier, lors de la visite des galeries du site de Stocamine, à Wittelsheim, en compagnie de Barbara Pompili. C'est aussi parce que la proposition que va faire la ministre à la Transition écologique ne le satisfait pas (*L'Alsace* d'hier). Ni lui, ni les conseillers d'Alsace.

Raison pour laquelle la collectivité européenne d'Alsace a adopté ce vendredi, à l'unanimité, une motion demandant « le déstockage immédiat et le plus total possible des déchets enfouis à Stocamine dans le cadre du principe de précaution et du respect de l'arrêté d'autorisation et de la parole donnée aux Alsaciens par l'État lors de sa création ».

« On ne pourrait se satisfaire d'un simple enfouissement »

« L'État ne peut léguer aux générations futures un héritage empoisonné qui deviendra intraitable après la fermeture de la mine », estiment les élus alsaciens. « Alors même que le gouvernement réfléchit à la mise en place d'un délit de mise en danger de l'environnement, on ne pourrait se satisfaire d'un simple enfouissement des déchets, qui ne protégerait pas suffisamment la nappe phréatique qui alimente 2 millions d'Alsaciens. »

F. By

POLICE

Darmanin annonce des renforts à Colmar et à Strasbourg

La commissaire Virginie Perrey, le maire Eric Straumann et le préfet Louis Laugier ont accueilli ce vendredi le ministre de l'Intérieur au commissariat de Colmar. Photo L'Alsace/Vanessa MEYER

Le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, en visite en Alsace ce vendredi, affecte dix policiers supplémentaires à Colmar, qui voit le quartier Europe désormais estampillé « quartier de reconquête républicaine ».

« On n'en espérait pas autant ! », avouait Eric Straumann. Le maire de Colmar a vite fait le calcul : « Dix policiers, c'est le tiers des effectifs municipaux. » Gérald Darmanin, le second ministre de l'Intérieur à effectuer une visite dans l'hôtel de police de la rue de la Cavalerie, a annoncé le renfort de dix policiers avant l'été.

Des renforts qui vont de pair avec la création d'un quartier de reconquête républicaine (QRR) qui faisait jusqu'à présent défaut à Colmar. Strasbourg en compte plusieurs, Mulhouse un. C'est évidemment le quartier Europe, proposé par la municipalité colmarienne qui reçoit l'estampille gouvernementale. Les affaires de stupéfiants se sont multipliées ces derniers mois dans une zone de logements collectifs.

Violences urbaines et rodéos

Le ministre de l'Intérieur a assuré que la délinquance était en baisse, « notamment à Colmar ». Mais la lutte contre le trafic de drogue n'est pas le seul axe de travail. Gérald Darmanin a insisté ce vendredi sur l'effort à consentir pour faire cesser les violences urbaines et les rodéos, deux plaies du quartier Europe. Le ministre de l'Intérieur s'est entretenu de longues minutes avec les policiers de la circonscription colmarienne, s'attirant des salves d'applaudissements.

L'accroissement des effectifs de police constituait une obsession de l'ancien maire Gilbert Meyer, qui a entretenu une correspondance assidue avec tous les ministres de l'Intérieur du XXIe siècle… Son successeur a repris le flambeau, qui a offert une statue de la Liberté au visiteur du jour. Avec dix arrivées, l'effectif du commissariat de Colmar se monte désormais à 148 fonctionnaires. Un effectif proche de ceux déployés à l'époque de la police de proximité, au début du siècle.

À Strasbourg, dans la matinée, Gérald Darmanin avait annoncé un renfort de dix policiers au sein du quartier de reconquête républicaine de la Meinau-Neuhof et la création d'un QRR à Hautepierre-Cronenbourg, avec vingt policiers.

Ph. M.

Commerçants, vous êtes essentiels pour vos clients !

Votre actu du moment les intéresse : vos produits, vos offres, vos services et vos horaires.

Avec nous, votre annonce peut être dès demain dans le journal !

EBRA médias ALSACE
DNA L'ALSACE

Pour connaître toutes nos offres de communication : valerie.schirlin@ebramedias.fr

239158800

Conseil d'Alsace

Séance plénière du 15 janvier 2021

Motion relative au site de StocaMine

Le 3 février 1997, la société StocaMine a été « autorisée à exploiter, dans les conditions et sous les réserves fixées par le présent arrêté, un stockage souterrain **réversible** de déchets industriels ». La réversibilité de cette exploitation était garantie par la mise en place d'un fonds de garantie permettant le déstockage de chaque colis entreposé dans la mine. Cette réversibilité avait permis de lever l'opposition de la commune et de la population à ce projet.

L'exploitant et l'Etat, avant de prendre cet arrêté, avaient certifié que cette mine ne serait pas envahie par les eaux et que la réversibilité resterait possible durant des décennies car le site d'entreposage était stable jusqu'à ce que les conditions technologiques soient réunies pour le traitement ultérieur.

Force est de constater que les données, mises en avant à l'époque par les mêmes experts que ceux qui actuellement tentent de nous rassurer sur la pollution négligeable de la nappe phréatique liée à la dissolution des produits toxiques de la mine se sont révélées totalement fausses.

Les 327 forages de reconnaissance et les 24 puits de mine, qui ont été réalisés pour l'exploitation de la potasse et qui traversent tous la nappe phréatique, présentent des fuites qui vont inexorablement noyer les anciennes mines.

Tous les experts prévoient que le site d'entreposage sera noyé même avec les bouchons prévus. La seule divergence entre les experts concerne la durée nécessaire à cet ennoiement.

La stabilité de la mine n'est également pas au rendez-vous et cette dernière se dégrade plus rapidement que prévu. Cette instabilité est observée surtout dans les secteurs où l'exploitant n'a pas respecté les cotes de création des galeries dans un but mercantile de revente de sel et les dimensions des piliers.

Il en va de même des stockages des déchets qui n'ont pas été faits en respectant les distances aux parois. De plus, il est connu que certains colis ne sont pas conformes à leur étiquetage comme ceux provenant de l'incendie de SOLUPACK.

Enfin, l'Etat n'a pas veillé à ce que l'exploitant provisionne le déstockage tel que prévu dans l'arrêté d'autorisation.

Compte tenu, d'une part, des certitudes concernant l'ennoiement de la mine et, d'autre part, de l'importante fraction soluble de ces 42 000 tonnes de déchets très dangereux, il est clair que la nappe phréatique rhénane qui alimente en eau potable deux millions d'habitants sera fortement impactée, nous demandons donc que le principe de précaution s'applique et que tous les déchets dangereux pour la nappe soient déstockés sans attendre.

Ce n'est pas à l'Alsace de payer les erreurs ou omissions des services de contrôle de l'Etat et encore moins l'inertie qui prévaut depuis des années sur ce dossier qui, de ce fait, devient de plus en plus compliqué à résoudre.

C'est pourquoi la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) demande le déstockage immédiat et le plus total possible des déchets enfouis à StocaMine dans le cadre du principe de précaution et du respect de l'arrêté d'autorisation et de la parole donnée aux Alsaciens par l'Etat lors de sa création.

La CeA ne veut pas que l'Etat lègue aux générations futures un héritage empoisonné qui deviendra intraitable après fermeture de la mine.

Alors même que le Gouvernement réfléchit à la mise en place d'un délit de mise en danger de l'environnement, on ne pourrait se satisfaire d'un simple enfouissement des déchets, qui ne protègerait pas suffisamment la nappe phréatique qui alimente 2 millions d'Alsaciens.